

INT.SCHEIBENREINIGER SD 500ML

No. FDS : 76551
V001.3
Révision: 06.05.2004
Date d'impression:
12.05.2004

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

INT.SCHEIBENREINIGER SD 500ML

Utilisation prévue:

Nettoyant

Raison sociale:

Henkel & Cie AG
Teroson/Loctite
Hardstrasse 55
4133 Pratteln
Téléphone: +41618250378
Fax: +41618250303

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum; Tel.: +41 1251 5151

2. Composition / informations sur les composants

Substances de base pour préparations:

Tensioactif

Composants contribuant aux dangers:

> 2,5 -	< 10 %	Propanol-2	
		EINECS	200-661-7
		CAS	67-63-0
		Symbole	F, Xi
		Phrases R	R11, R36, R67
	< 10 %	propane-butane mixture	
		EINECS	270-653-6
		CAS	68475-59-2
		Symbole	F+
		Phrases R	R12
> 2,5 -	< 10 %	Propylène glycol monobutyl ether	
		EINECS	225-878-4
		CAS	5131-66-8
		Symbole	Xi
		Phrases R	R36/38



3. Identification des dangers

Le récipient est sous pression.

R12 Extrêmement inflammable.

R18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

4. Mesures de premiers secours

Après inhalation

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Après contact avec les yeux:

Ensuite rincer abondamment avec de l'eau l'oeil maintenu ouvert. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un équipement de sécurité.

Risques spécifiques inhérents au produit:

Refroidir les aérosols au jet d'eau. Possibilité d'éclatement comparable à une explosion des conteneurs. Écarter le produit de la zone de danger.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Informations générales:

Retirer, vider, éliminer des boîtes détruites.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Mesures de protection individuelle:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Diluer par petites quantités avec beaucoup d'eau puis rincer.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Éviter toute flamme ouverte et source d'ignition.

Prendre les mesures pour prévenir l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser une installation anti-déflagrante.

Ne pas fumer.



Stockage:

Les prescriptions de stockage pour aérosols sont de rigueur.
 Stocker dans un endroit frais.
 Protéger contre la lumière solaire.
 Température de stockage conseillée 15 à 25 °C.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:**

Valable pour
 Suisse
 Base
 SUVA Publications

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
propane-2-ol; alcool isopropylique	200	500	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
propane-2-ol; alcool isopropylique	400	1.000	Limite à court terme.	4 x 15 minutes / équipe de travail.	
propane-2-ol; alcool isopropylique					Un risque de nuire au fœtus n'a pas besoin d'être craint lors de l'observation des valeurs MAK et BAT.
propane	1.000	1.800			
propane	1.000	1.800	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
propane	2.000	3.600	Limite à court terme.	4 x 15 minutes / équipe de travail.	
butane		900			

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que, dans la pratique, la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
 Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.



9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales

Etat de livraison:	aérosol
Etat/qualité:	liquide
Odeur:	caractéristique
Couleur(s):	incolore

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH (20 °C)	10,6
Pression de vapeur (20 °C)	4500 hPa
Densité (20 °C)	0,96 g/cm ³
Solubilité qualitative (Solv.: eau)	infiniment soluble

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Des températures supérieures env. 50 °C

Matières à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

11. Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

En cas de manipulation correcte et d'utilisation conforme à la destination, il ne faut supposer à notre connaissance aucun effet nocif du produit.

12. Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les articles voire les produits utilisés dans les différentes branches. Elles peuvent être demandées au fabricant.



Evacuation d'emballage non nettoyé:

Vider complètement les flacons d'aérosol, y compris le gaz propulseur.

EWC/EAK 150104

14. Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5F
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AÉROSOLS

Transport ferroviaire RID:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5F
No. d'identification du danger:	23
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AEROSOLS

Navigation intérieure ADN:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5F
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AÉROSOLS

Transport maritime IMDG:

Classe:	2.1
Groupe d'emballage:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
EmS:	F-D ,S-U
Substance marine nocive:	
Nom d'embarquement correct:	AEROSOLS



Transport aérien IATA:

Classe:	2.1
Groupe d'emballage:	
Instruction de paquetage (passager)	203
Instruction de paquetage (frêt)	203
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom d'embarquement correct:	Aerosols, inflammable

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**

F+ - Extrêmement inflammable

Phrases R

R12 Extrêmement inflammable.

R18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Phrases S :

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Indication particulière:

Récipient sous pression! Ne pas exposer ni aux rayons du soleil ni aux températures supérieures à 50°C. Ne pas respirer les vapeurs et brouillard de pulvérisation, utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas diriger le jet de pulvérisation sur une flamme nue ni sur un corps incandescent. Consérvier à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Lors de l'application formation possible d'un mélange vapeur-air explosif/inflammable. Mettre hors de la portée des enfants.

Prescriptions/consignes nationales:

Classe de toxicité:	hors classe de toxicité
OFSP T-No.:	103.017 (Inscription pour produits destinés au publique)
VOCV 814.018 Ord. sur les COV	10 %

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R12 Extrêmement inflammable.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

